



AGPM  
maiz'EUROP'

# Bilan de campagne maïs 2014

## Une année record

### DOSSIER DE PRESSE

#### Sommaire

- ◆ Une campagne de production record en maïs grain
- ◆ Rendement et qualité en maïs fourrage
- ◆ Un record de production également en maïs semence
- ◆ Une production conforme aux objectifs en maïs doux
- ◆ Des prix en deçà des coûts de production
- ◆ Verdissement : une place pour la monoculture
- ◆ Sivens : symbole pour l'avenir de la gestion de l'eau agricole
- ◆ Protection phytosanitaire et néonicotinoïdes : menace sur la protection des cultures

## ◆ Une campagne de production record en maïs grain

107 quintaux par hectare : tel est le rendement national moyen pour la campagne 2014. Ce rendement historique s'accompagne d'une production nationale de maïs grain inégalée, estimée à 18 millions de tonnes pour une surface comprise entre 1,63 à 1,68 millions d'hectares selon le niveau de transfert du fourrage en grain. Et pourtant... ce rendement historique a été obtenu malgré un début de cycle loin d'être optimal. Cette campagne 2014 traduit les fortes capacités de résilience de la plante maïs, conjuguées à son extraordinaire potentiel de production.

### **Retour sur cette campagne atypique**

Les semis se sont globalement répartis sur deux périodes principales : début avril et début mai. En raison de l'exceptionnelle pluviométrie de cet hiver, qui a retardé les travaux de préparation du sol, les semis ultra précoces de fin mars début avril ont été minoritaires.

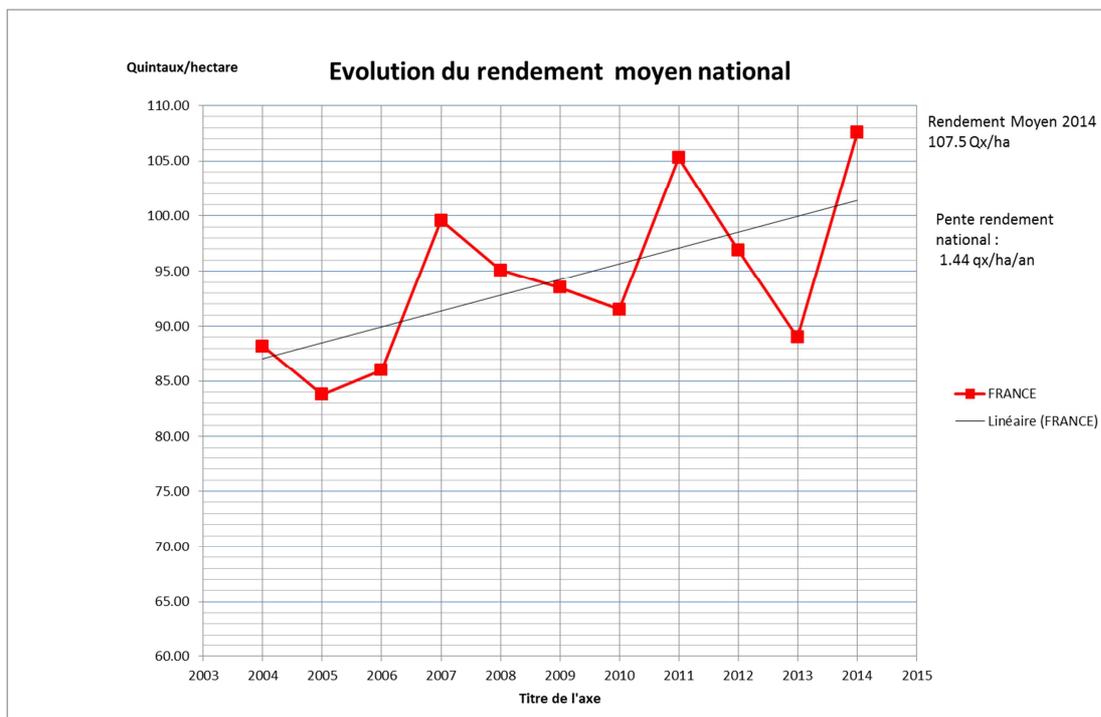
Parmi les difficultés rencontrées, les structures dégradées de certains sols argileux ont généré des enracinements superficiels avec des levées hétérogènes mais la pluviométrie régulière tout au long de la campagne a compensé ce handicap. Les maïs des régions de l'Est, notamment en Alsace, ont souffert d'une longue période sèche suite aux semis, provoquant hétérogénéités des cultures et pertes de densités. Ces maïs ont été sauvés in extremis par le retour des pluies en juillet.

Ce rendement record est donc largement lié au bilan hydrique de l'année. Les situations, où le potentiel de la culture est habituellement limité par des déficits hydriques, ont bénéficié de bonnes conditions pour mettre en place toutes les composantes du rendement. Le nombre de grains par mètres carrés est particulièrement élevé sur l'ensemble des régions de production. De plus, les températures élevées de l'automne ont favorisé la maturation des grains et abaissé les taux d'humidité à la récolte, plus bas que la moyenne.

### **Une qualité sanitaire globalement bonne**

Dans la majorité des cas, la récolte 2014 s'avère d'excellente qualité.

Dans certaines zones de production à l'est, la pluviométrie de l'été, pendant la floraison et avant la récolte, ont favorisé localement les champignons responsables de fusarioses. Aussi, certaines parcelles, situées dans les zones les plus continentales, présentent des hétérogénéités avec quelques lots dont les teneurs en mycotoxines (DON), imposent de la vigilance. Mais il ne fait aucun doute que des maïs d'excellente qualité seront disponibles en quantité suffisante pour alimenter les marchés.



#### ◆ Rendement et qualité en maïs fourrage

En maïs fourrage, les rendements élevés ont permis de restaurer et même d'augmenter les stocks fourragers des exploitations.

En raison des fortes teneurs en grains, l'analyse des maïs fourrage révèle de forts taux de matière sèche (34 % en moyenne) et des teneurs élevées en amidon (33 % environ). A contrario, la digestibilité des tiges et des feuilles est en retrait en raison des transferts rapides pour alimenter les grains des épis. Ce fort potentiel en amidon imposera aux éleveurs de bien veiller à l'équilibre de la ration.

#### Des transferts « fourrage » vers « grain » moins nombreux que prévus

En début de campagne le potentiel de transfert de surfaces destinées au maïs fourrage vers une récolte en grain avaient été estimés à 100 000 hectares. Dans les faits, la mise à l'herbe tardive des animaux en raison de la pluie en fin d'hiver, a généré une consommation plus importante du stock fourrager. A cette nécessité de reconstruire les stocks, s'ajoute un contexte de prix du grain dégradé : en définitive, les transferts devraient représenter 50 à 70 000 ha.

#### ◆ Un record de production également en maïs semence

La campagne 2014/2015 a été marquée par un plan de production record de 93 350 hectares (soit + 19 % par rapport à la campagne 2013/2014) et des conditions climatiques favorables qui ont permis de dépasser les objectifs de rendements fixés en début de campagne. Les conditions climatiques du printemps ont permis une bonne implantation des cultures. Les premiers semis ont pu être réalisés de façon précoce dès la mi-avril dans certains secteurs et se sont achevés vers la mi-juin dans le Sud-Ouest. Les récoltes ont débuté dans les premiers jours de septembre et se sont globalement déroulées dans de très bonnes conditions jusqu'à la première semaine de novembre.

Au final, la récolte 2014 est au rendez-vous en France avec des résultats techniques supérieurs aux objectifs et une production record.

### ◆ **Une production conforme aux objectifs en maïs doux**

Au cours de la campagne 2014/2015, près de 22 500 hectares de maïs doux ont été semés pour un rendement moyen de 19,7 t/ha, proche des objectifs. Les rendements sont bons à très bons pour les semis les plus précoces d'avril et mai, en raison de conditions climatiques favorables du semis jusqu'à la récolte, et ce malgré plusieurs épisodes de vent de sable. Les semis plus tardifs ont quant à eux été perturbés et retardés par des conditions pluvieuses, et les températures froides des mois de juillet et août ont pénalisé les rendements. On notera également une forte pression helminthosporiose sur certaines zones. Avec des solutions de protection insuffisantes, les parcelles les plus exposées ont connu des pertes importantes. Cette campagne reste toutefois positive avec des résultats techniques dans la moyenne des dernières années (hors campagne 2013/2014).

### ◆ **Des prix en deçà des coûts de production**

Après des prix dépréciés durant tout l'été, les cours internationaux du maïs ont connu un léger rebond sur le mois d'octobre motivé par plusieurs éléments :

- Un retard dans la récolte de maïs américain, et ce malgré des volumes qui s'annoncent records. Au 10 novembre, 20 % de la récolte américaine restaient à réaliser avec des perspectives météorologiques peu favorables ;
- Un retard également dans la récolte de soja US, combiné à un stock de report faible et à des difficultés logistiques impactant les tritrateurs et l'export. En conséquence, les cours des tourteaux ont fortement progressé ;
- Dans une moindre mesure, une situation géopolitique ukrainienne toujours aussi tendue.

Depuis le 1er octobre, les cours Fob Golf du Mexique ont ainsi progressé d'une vingtaine d'euros pour s'établir à 195 \$/t au 14 novembre.

L'évolution des prix est sensiblement la même sur le marché européen, même s'ils ont progressé moins rapidement qu'outre-Atlantique. Une récolte record est confirmée sur l'UE à 28 (72 Mt d'après la DG AGRI) avec des productions au rendez-vous chez les principaux acteurs du marché. La compétitivité de l'origine UE sur le marché européen sera déterminante pour l'équilibre du bilan européen. Pour l'heure, cette compétitivité semble au rendez-vous, avec des volumes importés des pays-tiers contenus au cours des dernières semaines. Dans ce contexte, la France enregistre notamment un rythme à l'export intéressant.

Néanmoins, les conséquences de la mise à zéro récente (8/11/14) des droits de douane à l'importation seront à suivre de près dans les prochains mois.

Toutefois, malgré le rebond récent, les prix payés aux producteurs de maïs grain demeurent nettement en deçà des coûts de production pour l'ensemble de l'Europe. En 2014, le revenu des producteurs français sera donc sous pression, et ce malgré un rendement moyen record !

## ◆ Verdissement : une place pour la monoculture

La réponse de la Commission au dossier déposé par la France est arrivée à la fin du premier délai de procédure, le 29 octobre. Si elle n'est pas pleinement explicite, elle laisse envisager une validation du dossier maïs, constituant ainsi une reconnaissance des systèmes de monoculture et de leur légitimité à trouver leur place dans la PAC 2014-2020. Ceci constitue bel et bien une victoire syndicale majeure pour l'AGPM.

### **Victoire syndicale**

Alors certes, la Commission ne validera ce dispositif qu'après des éclaircissements sur sa mise en place. Une réponse technique sera donc préparée dans les prochains jours entre les services de l'AGPM et ceux du Ministère de l'Agriculture. A ce titre, après décision du Conseil d'administration, la dérogation envisagée pour les terres argileuses avec destruction du couvert possible dès le 15/12 ne sera pas soutenue pour assurer l'aboutissement positif du dossier basé sur un couvert hivernal implanté entre la récolte +15 jours au maximum et le 1<sup>er</sup> février suivant. Mais l'essentiel est là, même si les délais de procédure risquent de faire attendre la réponse définitive jusqu'au dernier moment, la Commission ayant 3 mois pour réagir à la réponse qui lui sera faite dans les prochains jours.

Le dispositif de certification proposé par l'AGPM semble correspondre aux attentes de la Commission, qui n'a formulé aucune remarque à ce propos. Il repose sur la certification individuelle des agriculteurs engagés (volontairement et pour 3 ans) par un organisme certificateur indépendant.

### **Une certification pour 3 ans**

La certification est basée sur un contrôle « papier » (description de l'exploitation, grille SIE entre autres) et un engagement à mettre en place une couverture hivernale à l'automne 2015. Ce dispositif doit être rapidement mis en place, pour permettre de délivrer un certificat à chaque agriculteur engagé dans la démarche avant le 15/05/2015. L'agriculteur pourra ainsi joindre ce certificat à sa déclaration PAC 2015 pour être éligible à l'aide verdissement. Les contrôles sur place concernant le couvert hivernal se feront donc à l'automne 2015.

### **Première étape**

Bien évidemment, ceci n'est qu'une première étape. L'AGPM remontera au créneau d'ici l'été 2015 pour faire évoluer le dispositif applicable en 2016, et en particulier faire reconnaître la pratique du mulching, projet initial de la filière, au titre des équivalences et permettre ainsi plus globalement encore aux systèmes de production spécialisés en maïs d'être pérennisés dans le cadre de la PAC 2014-2020. Et tout ceci en s'appuyant sur une démarche agronomique et économique plutôt qu'administrative et pénalisante !

## ◆ Sivens : symbole pour l'avenir de la gestion de l'eau agricole

Depuis de nombreuses années, l'AGPM et Irrigants de France font la demande d'une politique ambitieuse en matière de gestion de la ressource en eau. Premier pas en la matière, les propositions formulées dans le rapport du Député Philippe Martin, préconisant création de retenues de substitution et projets de territoire restent en suspens. Pire, l'ensemble des projets de retenues de stockage d'eau subissent de nombreux obstacles.

Depuis plusieurs semaines, le projet de retenue de Sivens fait la une d'un grand nombre de médias locaux et nationaux. Malheureusement, cette agitation médiatique contribue à alimenter les polémiques autour du projet, alors que son utilité et son exemplarité ont été reconnues. Au-delà de la gravité des enjeux locaux, ce projet de Sivens est hautement symbolique de l'avenir de l'ensemble des ouvrages de stockage de l'eau.

C'est pourquoi, conformément à l'appel, l'AGPM, IRRIGANTS de France et l'ensemble de la filière maïs ont soutenu, aux côtés des élus, la manifestation organisée à Albi le 15 novembre dernier en appui aux habitants, chasseurs, pêcheurs artisans,... souffrant de cette occupation d'extrémistes violents et méprisants des droits les plus élémentaires.

#### ◆ **Protection phytosanitaire et néonicotinoïdes : menace sur la protection des cultures**

Le dépôt au mois de juillet de la résolution visant l'extension du moratoire actuel européen sur les néonicotinoïdes sera discuté ce 19 novembre au Sénat. A cette occasion, l'AGPM au côté des producteurs de Grandes Cultures, s'est mobilisée auprès des Parlementaires afin de les sensibiliser au dépôt de ce texte. En effet, ce texte vise le retrait de l'ensemble des molécules de la famille des néonicotinoïdes et risque de priver définitivement la filière maïs de la technologie des traitements de semences et d'une famille de molécules ayant un grand intérêt dans la lutte contre les ravageurs du sol. L'AGPM reste donc très vigilante sur les résultats du vote à venir.

La pression sur le dossier de la protection des cultures reste extrêmement importante, pénalisant les filières en les mettant face à de réelles impasses techniques. Concernant le maïs on peut noter en particulier les enjeux sur les filières spécialisées :

- Suite au retrait du Dursban 5G, les producteurs de maïs semence se sont retrouvés sans aucune solution pour lutter contre les scutigérelles alors même que les pressions dans certaines zones ont été extrêmement importantes, occasionnant des dégâts. Pour la campagne 2015, la filière espère qu'une solution sera trouvée via l'homologation du produit Sapchlor ou de la levée de la restriction liée à l'utilisation du Force 1.5G (1 an sur 3 seulement).
- Concernant la filière maïs doux, une dérogation temporaire, accordée tardivement, a permis de lutter imparfaitement contre l'helminthosporiose. Toutefois, les producteurs espèrent qu'une solution pérenne (l'homologation de Quilt xl) pourra être obtenue rapidement pour ne pas laisser à nouveau les producteurs démunis face à cette maladie.

Enfin, concernant les traitements en floraison dont les conditions sont toujours en discussion avec l'administration, l'AGPM appelle au pragmatisme pour que ces traitements puissent être maintenus dans des conditions réalistes et sécurisantes pour les agriculteurs.